

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser le dossier que le Collectif des Amis du Lundi a présenté au Comité de suivi et d'évaluation de la journée de solidarité.

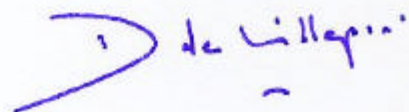
Je tiens à vous féliciter pour l'intérêt de vos travaux et pour la qualité de ce dossier très étayé qui apporte à la réflexion une contribution utile après celle du rapport que m'a remis le 19 juillet dernier le Comité de suivi et d'évaluation de la journée de solidarité.

La contribution de cette journée au financement de prestations nouvelles en faveur des personnes âgées et handicapées a été très importante.

Pour autant, afin de conforter la réforme, je souhaite faire évoluer le dispositif vers davantage de souplesse dans les services publics comme dans le secteur privé. A cette fin, j'ai demandé notamment à Monsieur Gilles de ROBIEN, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de me faire des propositions afin d'organiser la participation au dispositif des personnels de l'éducation nationale en dehors du temps scolaire.

Comme la loi le permet, le lundi de Pentecôte retrouvera alors sa fonction subsidiaire de solution par défaut.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique de VILLEPIN

Monsieur Jean DIONNOT  
Président du Collectif des Amis du Lundi  
10, rue Denis Poisson  
75017 PARIS